

La Revue Canadienne publie un Album Littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et de notes de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE : A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT. A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LÉTOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

PARAISANT LES MARDIS ET VENDREDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT (Payable d'avance)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire... Abonnement à l'Album Mensuel... Prix des Annonces... Tout insertion subséquente, le quart du prix (Affranchir les lettres.)

Education.

Industrie

Progrès.

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. HISTOIRE PHILOSOPHIQUE.

A l'adresse du bon peuple et qui lui fait voir la distance énorme qu'il y a entre la théorie et la pratique.

S'il n'y avait que trois hommes au monde ils s'organiseraient : l'un ferait la cour à l'autre, l'appellerait monsieur, et les deux autres forceraient le troisième à travailler pour eux ; car c'est là le point.

(Suite.)

Huit jours se passèrent, qui ne furent pas trop de temps pour fixer la résolution de Pailletail. Guillotin d'un côté, Ledrôle de l'autre, ne ménagèrent pas les exhortations, ne regardant point à cette monnaie en échange des bons écus du fermier. Enfin l'étudiant put extorquer à son père une centaine de mille francs avec une malédiction en bonne forme, et l'on peut dire que l'une coûta moins que l'autre au bonhomme.

Pailletail, sa fortune en poche, court chez ses amis, dont l'accueil l'étonna ; Guillotin lui trouva de l'esprit dès qu'il eut dit bonjour. Ledrôle fit la remarque qu'il était bien coiffé et lui reconnut je ne sais quel bon air ce jour là. Le publiciste, ennemi de la politesse par amour de l'égalité, lui céda le pas aux portes, lui donnait le haut du pavé, et si l'étudiant venait à éternuer, lui disait, Dieu vous aide, quoiqu'il ne crût pas en Dieu.

Ledrôle, si détaché des molleses du monde, lui gratifia les taches qu'il découvrait sur son collet, l'invitant à se couvrir de peur des rhumes et le garant dans la rue des gens qui l'aurait pu couvrir.

Pailletail, désormais, eut toujours raison et ouvrit le meilleur avis. Guillotin, si violent et si absolu, se rangeait de son opinion, et s'il en avait d'abord lâché de contraires, les faisait plier aussitôt.

Pailletail, d'abord étonné de ces égards, s'y habitua vite. Il est fort doux d'être admiré, comme il est né de croire qu'on est digne de l'être ; il le laissa faire doucement, et cela précipita son destin.

En cinq jours tout fut disposé. Les paquets de Ledrôle furent bientôt faits : il ne possédait au monde qu'une chemise, que lui avait prêtée Pailletail. Guillotin emporta de plus un portefeuille plein de vieux articles, qui pouvaient rapporter chez un peuple nouf.

Ils prirent la diligence jusqu'au Havre. Les principes passant dès lors de la théorie à la pratique, on mit les biens en commun. Pailletail fournit tout, ses amis rien ; cela ne se pouvait autrement. L'égalité souffrit encore quelque atteinte dans les auberges. Les amis mangeaient beaucoup, Pailletail peu. Purs caprices de la nature, qu'il faut bien laisser faire, et qui se plait parfois à déranger le niveau théorique !

Par compensation, l'étudiant, intendat et bailleur de fonds, eut charge de traiter avec les cochers et les crocheteurs, déférence qu'il fallut caheter par quelques coups de pied qu'il reçut ne débauchant les prix.

Sur le point de s'embarquer au Havre, il ne manquait plus à nos gens que de savoir où ils iraient. Guillotin proposait une île. Quelle île ? Ledrôle songea à part lui à l'île d'Amour de la Courtille, les biens demeurant en commun ; mais il n'osa montrer le fond de sa pensée.

Guillotin savait boire, jurer et insulter les bonsheurs gens, mais il ne savait pas la géographie. Pailletail fut obligé de consulter un capitaine marchand qui n'avait point étudié les cartes, mais le monde, ce qui vaut tout autant.

Monsieur, dit Pailletail, nous cherchons un peuple à civiliser.

Monsieur, vous avez bien de la bonté, et je vous en remercie pour lui.

On m'a dit que vous pourriez nous ouvrir des vues sur le but de notre voyage.

—A mon avis, vous n'avez qu'à rester ici, où vous aurez assez à faire. Vous n'ignorez pas qu'il y a deux sortes de barbarie. L'une qui précède les siècles civilisés, l'autre qui les suit. Nous tombons à bride abattue dans la seconde. Pailletail, embarrassé, expliqua les desirs de Guillotin.

—Je vois ce qu'il vous faut, dit le marin, vous voulez un peuple incivile ; cela se trouve encore. Allez chez les Papous, ce sont d'aussi lourdes brutes qu'on puisse le désirer. Ils aiment les étrangers, puisqu'ils en mangent. S'ils ne vous font pas cuire à première vue, vous verrez merveilles. Peuple neuf s'il en fut. Je ne connais au-dessous que l'huile.

—Mais, dit Pailletail, s'il nous mangent ?

—S'ils vous mangent, il feront un mauvais repas et vous serez vengés.

—Comment dites-vous la terre des Pa... ?

—La terre des Papous, dans la mer des Indes, à peu près sous la ligne, entre les grandes Moluques et la Nouvelle-Guinée, dont c'est une presqu'île. Le premier monseau vous indiquera l'endroit les yeux fermés ; et je vous indiquera, moi, un joli brick qui vous portera là-bas, en touchant d'abord à Valparaiso. Il est commandé par le capitaine Latrique, un de mes amis.

—Ce nom me plaît, dit Pailletail son calepin à la main, il sent son prolétaire et son ami de l'égalité.

Quant à cela vous serez contents ; c'est un homme à vous traiter comme ses matelots, qui sont des nègres. Pailletail écrivit ces indications et remercia le capitaine.

Il n'y avait point de temps à perdre, le brick était sur le point de partir ; les trois amis coururent chez le capitaine Latrique, qui leur parut bref dans ses discours.

—Capitaine, dit Pailletail, nous allons à la Nouvelle-Guinée former de grands citoyens.

—Il vous en coûtera mille écus par personne.

—Mille écus par citoyen ?

—Je parle du passage.

—Daignez prendre en considération la mission philanthropique dont nous voulons bien nous charger. Demandez à mon ami Guillotin ; nous allons là-bas répandre la lumière, proclamer les Droits de l'Homme, créer des gazettes, et destituer des mouchards.

—Ce sont vos affaires.

Pailletail vit bien qu'il n'avait plus qu'à compter les mille écus par passager, ce qui faisait pour les trois, neuf mille livres, vicieux style, la première dépense assez forte pour l'émancipation des Papous. Il sentit que la liberté est le plus cher des biens.

Le lendemain, par une brise gaillarde, soufflant de terre, le capitaine Latrique mit à la voile. Nos amis furent occupés des premières distractions du voyage, et notamment du mal de mer, qui fallit leur tirer les entrailles du corps à force de vomissements.

Pailletail ne peut s'empêcher de penser que de si grosses coliques étaient trop payées de neuf mille francs. Ledrôle, changeant d'avis, s'écriait qu'on le redescendit à terre ; mais comme on était déjà loin, on lui offrit de le descendre dans l'eau, ce qu'il refusa ; pour Guillotin, il ne remuait point et ne soufflait goutte, pâle et puant comme un mort, rouvrant à peine un œil égaré, et ne tenant plus à rien dans le monde. Dans cet état, il eût volontiers avoué qu'il ne savait pas la grammaire, qu'il ne croyait du tout qu'on pût affranchir les cochers de fiacre, que c'était se moquer de parler de république en nos temps, qu'il y avait trop de gens prêts à trahir leur conscience pour une pièce de quinze sous ; qu'il n'avait de sa vie réfléchi un moment à ces opinions, qu'il les soutenait sans savoir pourquoi et comment, et qu'il était, lui nommément, le plus ignorant et le plus méprisable de tous les drôles, y compris Ledrôle la présent. Heureusement pour Guillotin nul ne s'avisa de l'interroger.

Le mal eut son cours, et que trop, puis il cessa, et, comme dit l'Italien, passato il pericolo. L'insolence renaît. Les trois amis, à peine guéris, trouvèrent que lorsqu'on avait le bonheur de n'avoir plus de mal de mer, à bord d'un navire, on s'ennuyait encore beaucoup.

Pour se distraire, il regardait de quelle façon le capitaine gouvernait son équipage, parce que, disait Guillotin, on trouve à s'instruire partout ; on peut conclure du petit au grand, et qui même bien vingt hommes en pourrait mener mille ; ce qui revient à la maxime alimentaire qu'un plat de deux sultans pour sept, laquelle s'est trouvée démentie dans tant de diners bourgeois.

Ils virent donc, en étudiant les manières du capitaine, dont ils auraient attesté le civisme, qu'il procédait volontiers par coups de pied et coups de poing, moyennant quoi il était exactement obéi. Mais Pailletail fut révolté de ces traitements ; on tomba d'accord qu'ils atteignaient à la dignité humaine aussi bien qu'à l'économie animale de l'individu. Guillotin reconnut les restes hideux du despotisme qui avait si longtemps pesé sur l'Europe ; il en prit occasion de déclamer contre l'incurable corruption de nos Etats verroulés.

A ce sujet il se rappela qu'en de pures républiques, et dans les démocraties les plus parfaites qui eussent réjoui l'univers, aux beaux temps de Rome et de Sparte, qui, à la fois n'avait point alors de marine, le centurion, en cas pareil, ne détachait au délinquant que cent coups de son cop de vigne, bois dur et noueux, mais spécialement consacré aux corrections militaires ce qui est toujours honorable.

Quant à Sparte, ajoutait Guillotin, le magistrat chargé de l'éducation des fils de famille, les envoyait voler de la viande et du bois pour faire la cuisine. S'ils volaient adroitement, tout allait bien ; s'ils n'étaient que de petits voleurs timorés qui se laisseraient surprendre, ce même magistrat leur appliquait également une certaine dose de verges, peu plus, peu moins. Voilà comme j'entends la correction dans un état bien policé.

—Cent coups de verges ! dit Pailletail, je ne cache pas que cent coups de verges m'étonnent dans une république.

—Ils sont indispensables ; faut-il bien que le supérieur soit obéi ; il ne saurait l'être toujours sans quelques coups de verges.

—Voilà justement ce à quoi la république devrait pourvoir, si c'est possible. Autrement, je préfère le simple coup de pied de Latrique.

—Malheureux ! tu blasphèmes ! Latrique n'a aucun droit de te donner son coup de pied ; tu le reçois ce coup de pied monarchique, du consentement d'un seul, tandis que la république te l'applique du commun consentement, ce qui

le légitime à tes yeux ; tout le monde, d'un commun accord, veut qu'on te donne des coups de pieds.

—Tout le monde est un sot.

—Sot toi-même, puisque ta volonté particulière est comprise dans cette volonté générale. Tu consent toi-même à ce que l'on t'assomme de coups de pied.

—Ils en ont menti, je ne consens pas, je retire ma volonté particulière, et je rends les coups de pied à tout le monde que tu dis.

—Oui, sans doute, dit Guillotin pensif, c'est une de ces petites difficultés qui inquiétaient Jean-Jacques quand il avait, à la fin du Contrat social, qu'il n'avait fait qu'une rêverie impraticable, et qu'on serait bien de n'en pas croire un mot. Peut-être alors diras-tu qu'il était inutile de l'écrire, et qu'il en est comme d'un prédicateur qui ajoute après un sermon chaleureux : Prenez-y garde, je vous ai menti. Mais qu'importe ! Jean-Jacques du moins est conséquent, quand il insinue doucement de marcher à quatre pattes. Ledrôle avait raison ; retiens-le, Pailletail ; toute loi est un joug. La liberté absolue est impossible parce qu'elle contient la liberté de se détruire. Tu trouveras toujours de grandes majorités qui ne voudront point être libres. Consultes les portiers là-dessus. Il faudrait détruire l'influence de la force et de l'or, l'espérance et la crainte. Jean-Jacques sentait tout cela et ne savait qu'y faire ; c'est pourquoi il avoua sur la fin de sa vie qu'il avait écrit tant de sottises. Ce fut son mot. Néanmoins je ne saurais souffrir les abus de pouvoir de cet impertinent capitaine.

Il fut interrompu par une scène qui donnait matière à la glose. Le second du capitaine s'étant enivré mettait le désordre à bord. Latrique se jeta sur lui ; le second résista. Mais le capitaine fut le plus fort et jeta son homme à fond de cale comme une balle de coton. La lourde chute du corps glaça d'horreurs les passagers ; mais la chose faite, le capitaine, homme apoplectique, épuisé par l'effort, tomba lui-même comme un hauf sur le pont du navire, privé de gentiments.

Il fait bien, s'écria Guillotin, le voyant par terre, de se soustraire au châtiment, j'allais l'assommer. Eh quoi ! donc, vous êtes ici vingt matelots bien taillés, bien trapus, bien trempés, et vous vous laissez mener à la gaulle, comme un bétail, par cet ignoble argousin qui râle sur ces planches ? Tuidieu ! mes amis, ne sommes-nous pas tous égaux ? n'a-t-on point inventé les droits de l'homme ? n'avez-vous pas lu Babeuf ? je ne l'ai pas lu non plus, mais le simple bon sens vous marque votre conduite. Un philanthrope demanderait cinq cent mille têtes ; je ne vous demande que d'achever ce misérable ; de quel droit vous rosserai-il, vous plutôt que lui ? Nous sommes tous frères, que diable ! Je conclus qu'il faut qu'on le pend, tandis qu'il n'y songe pas.

Cette allocution fut accueillie par des mines hébétées d'une multitude grossière à qui l'on propose quelque chose d'extraordinaire. Quelques matelots grommelèrent qu'ils se régalaient volontiers de pêcher un peu le patron, n'était la crainte du commissaire.

Guillotin descendit auprès du second, dans l'espoir de s'entendre avec lui. S'il lui restait le souffle. En effet, celui-ci goûta les théories républicaines autant que le pouvait un homme si assommé.

Mais tandis que Guillotin était à la cale, un homme de l'équipage se néglant de chirurgie, jugea plus charitable, malgré la baraque du publiciste, de saigner le capitaine. Guillotin, remuant, trouva donc M. Latrique revenu de son pamoison, humant l'air doucement comme si de rien n'était ; sur quoi Guillotin, comme tous les traitres, dissimula. Je crois que Latrique dissimulait aussi.

Un matin, les passagers s'éveillèrent en vue d'une terre. Le capitaine, qui envoyait chercher de l'eau, fit demander aux trois amis s'ils ne seraient pas bien aises de visiter la côte ; c'était le prieur de noces.

EDOUARD OURLIAC.

(La suite prochainement.)

HISTOIRE DE L'INSURRECTION DU CANADA.

PAR L. J. PAPINEAU,

Orateur de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. En réfutation du Rapport de Lord Durham.

PREMIÈRE PARTIE.

Le gouvernement anglais pourra peut-être pendant quelque temps encore prolonger son occupation militaire des Canadas. Mais parce qu'il a commencé la guerre civile contre des populations qui ne l'avaient pas provoquée, et qu'elle n'avait pas été conseillée, qui ne la voulaient pas au moment où elle a éclaté, il a fait un droit, et, sans retour, il a perdu la possibilité de les gouverner.

Il y a déjà seize ans, je me plaignais à lord Bathurst, alors ministre pour le département des colonies, et je lui remontrai, avec l'accent d'une douleur vivement sentie, combien était lourd le joug et humiliante la condition de notre

servage colonial. Il en convint, et voici quel fut à peu près son langage. Je rapporte cette conversation, parce qu'elle jette un grand jour sur les vues politiques, les appréhensions et les espérances secrètes de l'Angleterre. (*)

« Je conviens, me dit lord Bathurst, que, pour des possessions continentales où les populations se trouvent doublées en peu d'années, le régime dont vous vous plaignez ne peut être qu'une époque de transition orageuse et dévolutions maladroites, que doivent suivre, pour les peuples qui y sont soumis, des jours sereins, et une organisation normale de la vie politique et de l'indépendance nationale. Je crois même que les temps d'épreuves seront courts pour vous : catholiques français, régia par des anglais protestants, votre position est forcée ; il faut le reconnaître ; elle est contre nature. Vous êtes trop éloignés de l'Angleterre pour la bien apprécier, et trop rapprochés des Etats-Unis d'Amérique pour n'être pas éblouis par leur trompeuse prospérité. Je ne vous demande donc que vingt-cinq ans de patiente résignation.

« Mais, comme homme d'Etat, je prévois et prédis, avant la fin de cette période, de grands déchirements entre les diverses parties de la confédération américaine. L'Angleterre serait prête alors à octroyer aux colonies qui leur seraient demeurées fidèles, et leur indépendance et des institutions meilleures que celles qui reposent sur le pacte fédératif. En effet, dégoûtée de tout contre-poids, la démocratie serait lougueuse et anarchique, tandis qu'elle serait le meilleur des gouvernements possibles, si on la tempérait par une magistrature héréditaire, dont la perpétuité serait assurée, dans son éclat et sa force, au moyen de majorités et de substitutions. Il est bien entendu que le gouvernement anglais doterait de ces majorités les hommes influents comme vous, Monsieur, s'ils voulaient se présenter à une aussi sage combinaison.

« En donnant votre appui à ce plan, et en le faisant accueillir à vos compatriotes, vous hâteriez pour votre pays l'ère du bonheur et de la puissance. On y attirerait des familles riches d'Angleterre qui sont amies des institutions héréditaires, et celles des familles riches des Etats-Unis, que dégoutte la faible influence que leur laisse l'ascendant démocratique.

« D'un autre côté, vous trouveriez dans les familles influentes, tant de la province que du dehors, les moyens de constituer un gouvernement fort, qui contracterait avec nous une alliance offensive et défensive de la nature de celle qu'il y a l'Angleterre et le Portugal. Et ainsi vous n'auriez plus rien à craindre des empiétements de vos ambitieux voisins.

« Ils ne sont déjà que trop formidables, et pour peu qu'à leurs ressources vissent s'ajouter celles des Canadas, ils pourraient bien porter atteinte à la suprématie anglaise sur les mers. Or, si jamais l'Angleterre descendait au rang de puissance du troisième ordre, ce serait un malheur pour l'humanité. Car, avec des institutions aussi parfaites que les siennes et une primauté généralement reconnue, l'Angleterre est sur le continent l'appui de tous les peuples opprimés, et souvent ces représentations ont arrêté les gouvernements absolus dans leurs projets tyranniques.

« Une grande lutte est à la veille de s'engager sur tous les points de l'Europe continentale entre deux principes ennemis. D'une part, l'amour d'une liberté qui pourrait devenir indocile et turbulente chez ces peuples encore peu séparés à la recevoir ; d'autre part, une répugnance enlevée chez les rois à concéder des réformes promises par eux au jour des frayeurs que leur a fait éprouver le prisonnier de Sainte-Hélène. Or, l'Angleterre serait la puissance médiatrice appelée à empêcher la répétition du spectacle de sang, de despotisme et d'impéritie donnée par cette France révolutionnaire, qu'il aurait fallu mettre au ban des peuples si elle n'avait pas accepté la restauration, seul lieu de réconciliation, seule garantie de repos, après l'usurpation du trône français par le soldat ambitieux qui s'y était assis.

« Eh bien ! l'exemple des Etats-Unis est une cause perturbatrice qui fait obstacle à la réalisation de ses plans. Je sais bien que ce sont des enthousiastes, étrangers à la pratique des affaires, qui s'enflamment pour cette démagogie américaine, fabrique de sable sans ciment, destinée à couler au premier jour, mais enfin leurs écrits font des disciples, ils alimentent les mauvaises passions, ils entraînent les hommes de néant qui cherchent dans le renversement des ordres supérieurs, rang et fortune. Et je vous avoue que tous ces gens de « gouvernement à bon marché », de souveraineté exclusive du Peuple à l'instar des Américains, nous inquiéteront fort, si nous ne voyions clairement que, la guerre étant un des instincts malheureusement naturels à l'homme, il y a des causes qui la déclencheront bientôt aux Etats-Unis, mettront aux prises les divers sortis de la confédération, y constitueront des sociétés distinctes, et créeront

des formes variées de gouvernement, et la nécessité pour les protéger, d'avoir des armées et des institutions plus fortes.

Je répondis à lord Bathurst que mon utopie d'illoir de la sienne, et moi paraissait tout à la fois plus désirable et plus réalisable ; que la confédération américaine serait dans l'avenir une et indivisible ; qu'elle me paraissait plutôt marcher vers l'aggrégation et la croissance que vers la mutilation et l'impuissance ; qu'au jour de notre indépendance, le droit de commune citoyenneté et de commerce libre entre Québec et la Nouvelle-Orléans, entre la Floride et la Baie d'Hudson, assurément au Canada une période indéterminée, mais longue, de paix, de concurrences sur la nature, de progrès dans les sciences morales, politiques et industrielles, avec individualité pour chaque Etat souverain, sous la protection du congrès, qui ne pouvait être tyran, n'ayan ni sujets, ni colonies, et ne possédant d'attributions que dans les questions de paix ou de guerre avec l'étranger et de commerce extérieur. J'ajoutai que de tels avantages étaient trop grands et trop manifestes pour que le Canada se laissât enlancer en des alliances offensives et défensives avec l'Angleterre contre l'Amérique ; et que, quant à ce délai de 25 ans fixé par lui, lord Bathurst, il serait certainement abrégé par les partialités de la métropole, l'impéritie de ses choix et les prévarications de ses Agents.

Lord Bathurst promit des réformes : aucun n'a été effectuée. Les temps sont accomplis.

Ami intime d'un grand nombre de mes collègues dans la représentation, honoré de l'estime et de la confiance de tous, puisque, pendant vingt ans, ils m'ont porté, souvent à l'unanimité, toujours à une grande majorité, à la présidence de l'Assemblée, je suis parfaitement au fait de tout ce qui s'est passé au Canada jusqu'au moment où les troubles ont éclaté. Je connais les actes et dires de vingt-cinq de mes collègues et de beaucoup de citoyens marquant, dont les uns ont souffert la mort, dont les autres ont, comme moi, vu pour ainsi dire, leur tête mise à prix, et ont été, comme moi, entraînés en exil sans procès, ou bien détenus, souvent sans accusation, toujours sans confrontation, puis largis sans procès, quoiqu'ils provoquaient un jugement par demandes verbales ou écrites, adressées soit au dictateur ensanguinant Colborne, soit au dictateur, plus faux et non moins vindicatif, Durham. Car tous n'étaient-ils pas passibles des mêmes peines ? Ils étaient tous coupables du même crime ! leurs vies étaient chères à leurs compatriotes, odieuses à leurs oppresseurs étrangers ! Eh bien ! je mets le gouvernement anglais au défi de me démentir, quand j'affirme qu'aucun de nous n'avait préparé voulu ou même prévu, la résistance armée. Mais le gouvernement anglais avait résolu de ravir à la Province son revenu, son système représentatif ; il avait résolu de nous vouer, les uns à la mort, les autres à l'exil ; et c'est dans son but qu'il avait proposé de proclamer la loi martiale, et de faire juger les citoyens par des cours martiales pour des actes que, quelques semaines avant, il avait reconnu ne pouvoir donner lieu à aucune accusation, fondant la nécessité de créer des tribunaux militaires sur l'impossibilité d'obtenir des arrêts de mort des tribunaux civils ! Oui, encore une fois, le pouvoir exécutif a mis en œuvre, contre des hommes innocents, en vue de l'intérêt métropolitain mal entendu, des combinaisons inhumaines qu'il avait reconnu lui-même n'avoir pas le droit de se permettre ; c'est de lui qu'est venue la provocation.

Aussi, parmi les auteurs de ce drame sanglant n'y en a-t-il aucun qui se repente d'avoir tenté la résistance ; et parmi leurs concitoyens, il n'y en a pas un sur mille qui leur reproche de l'avoir fait. Seulement, il y a dans l'âme de tous un chagrin profond que cette résistance ait été malheureuse, mais en même temps un grand espoir qu'elle sera reprise et prévaudra. Ce n'est pas que l'insurrection n'ait été légitime, mais nous avions résolu de n'y pas recourir encore. C'est ce que nos papiers soisis ont appris à un gouvernement, calomniateur pour être persécuteur.

Et quand je fais cette déclaration, c'est uniquement pour rétablir la vérité historique et nullement pour répudier la responsabilité morale de la résistance à un pouvoir insurgé contre les saints droits de l'humanité, insurgé aussi contre « les droits de naissance inaliénables de sujets anglais », comme disent les jurisconsultes de la Grande-Bretagne, expressions moqueuses à l'égard des colonies et imaginées pour procurer à l'aristocratie anglaise [des plaisirs Spartiates, celui, par exemple, de donner la chasse aux flottes de l'Irlande, aux flottes des Canadas, aux flottes de la Jamaïque, aux flottes de toutes ses possessions extérieures, toutes les fois que les serfs qui les habitent veulent cesser d'être corvéables, taillables, mortuaires à merci et miséricorde].

Je comprends, certes, la sainteté du ministère de l'historien. Bien compris, il exclut tout ce qui n'est pas la vérité. Mais telle est l'impunité de la tyrannie anglaise que, même à l'abri de son influence qui empoisonne, et de ses étrointes qui étouffent, l'historien des Canadas ne peut pas tout dire pendant l'occupation mili-

* Nous devons dire que l'honorable John Neilson qui était en 1823 le collègue de M. Papineau en Angleterre, lorsqu'il vit cette conversation supposée avoir eu lieu alors dans un entreveu avec Lord Bathurst, exprima son étonnement et déclara que cette conversation telle que ci-dessus rapportée n'avait pas eu lieu en sa présence.